



L'édito



Une société respectueuse des personnes et de l'environnement

« Cette terre ne nous a pas été donnée par nos parents, mais prêtée par nos enfants ».

J'ai découvert ce proverbe à l'âge de 20 ans. Véritable source d'inspiration, il contient une profondeur et une sagesse qui m'éclairent dans les moments de doutes et d'obscurité.

Une conviction: face aux nombreuses incertitudes présentes dans le monde actuel, il est fondamental de revenir à l'essentiel, de retrouver le sens de nos responsabilités, individuelle et collective.

A mon sens, le point clé est de prendre conscience de l'importance de nos actions quotidiennes.

Ensemble, ne peut-on pas renverser des montagnes? Nous sommes acteurs d'un monde en évolution et pas seulement spectateurs d'une réalité qui nous échapperait...

On ne le sait que trop bien, préserver l'environnement et ses ressources est une nécessité absolue. Face à ce défi, la Ville de Neuchâtel a mis en place une ambitieuse politique énergétique communale. Pionnière dans ce genre de démarche, la commune a été la deuxième ville de Suisse à se voir décerner en 1995 le titre de Cité de l'énergie.

En octobre 2010, Neuchâtel s'est vue confirmer son label pour la quatrième fois consécutive. De plus, elle a été honorée pour la deuxième fois du titre eea GOLD, le European Energy Award GOLD, qui distingue les villes européennes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique.

Ces prix sont un puissant encouragement à persévérer. Et c'est avec vous, habitants de la cité de Neuchâtel, que nous voulons avancer, dialoguer et agir, dans le but de concrétiser une société respectueuse des personnes et de l'environnement!

Olivier Arni
Directeur de l'environnement



Le Conseil général a augmenté de 50% le soutien de la Ville à la Case à chocs qui accueillait samedi passé l'Explosive Drums Orchestra.

Un budget qui satisfait

Satisfaction! Tel est le terme qui résume le mieux la façon dont le Conseil général a accueilli le budget que lui a soumis lundi le Conseil communal. Les élus ont parcouru en un temps record le compte de fonctionnement pour 2011 qui équilibre recettes et dépenses. Socialistes, libéraux-radicaux et popvertssol ont approuvé ce budget tandis que l'UDC a jugé bon de s'abstenir.

Le budget de la Ville pour 2011 présente un excédent de revenus symbolique de... 1'000 francs pour 257,2 millions de dépenses et autant de recettes. Il s'inscrit dans une tendance plutôt positive. Le bouclage des comptes 2010 s'annonce en

effet excellent et les exercices 2011 et 2012 devraient être bénéficiaires.

Le Conseil général goûte fort ce répit. Il met en garde toutefois! On aurait tort de pavoiser quand bien même l'Idheap fait de Neuchâtel la ville la mieux gérée de Suisse! PopVertsSol explique que la récente révision de l'assurance-chômage coûtera «des millions» en prestations sociales. Les socialistes sont les plus enthousiastes, qui saluent le «volontarisme» dont fait preuve le Conseil communal en présentant un budget qui permet de poursuivre le développement de la Ville.

L'UDC contre la Case

L'UDC a préféré s'abstenir plutôt que de voter un budget qui ouvre la

porte à de nouvelles dépenses dans des domaines où il aurait fallu davantage de retenue. Le groupe critique notamment l'augmentation de la subvention à la Case à chocs. Le PLR de son côté est «fier et content» de pouvoir voter un budget équilibré. Il salue la rigueur de l'exécutif qui maîtrise les charges mais exige impérativement une réduction de la dette encore trop importante!

Ne pas s'endormir

Le directeur des finances Alain Ribaux confirme que les perspectives à court terme sont bonnes. Des nuages s'amoncellent toutefois sur les finances communales. Il s'agit donc de ne pas s'endormir sur ses lauriers (lire aussi en pages 8 et 9).



La COMUL commémore la prolongation de la ligne 10, son premier projet, par la pose d'une plaquette.



L'Association Rigzen-Zanskar fête ses 10 ans en images au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

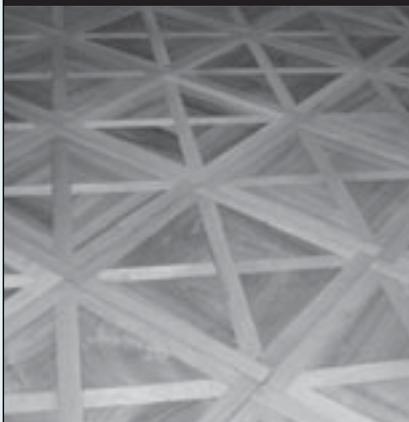


La troupe de Dalian du Cirque national de Chine se produira les 16,17, et 18 décembre au Théâtre du Passage.

Les métiers du bâtiment

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com



Dans ce numéro

Festi'neuch 2011

Les organisateurs du festival neuchâtois ont récemment présenté l'affiche de la prochaine édition de Festi'neuch. Réalisée par l'agence Cosmic Romandie à Neuchâtel, elle invite à l'amitié et à la convivialité.

Page 4

Budget 2011 accepté

Le Conseil général a accepté le budget 2011 par 32 voix, aucune opposition et 6 abstentions. Les groupes ont tous salué l'équilibre de ce budget qui présente un excédent de revenus de 1000 francs. Cette somme symbolique constitue un clin d'œil au Millénaire.

Page 8

Case à chocs

La subvention à l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC) qui passera de 100'000 à 150'000 francs dès l'an prochain a suscité la grogne chez les groupes UDC et PLR.

Page 9

Déneigement

Le Service de la voirie travaille d'arrache-pied pour maintenir les routes et les trottoirs de la ville praticables. En cas de fortes chutes de neige, une soixantaine d'hommes et 20 véhicules sont mobilisés pour faire face aux intempéries. Reportage à bord d'un camion de déneigement.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 15 décembre 2010.

Pose d'une plaquette pour commémorer le premier projet réalisé par la Comul



Saint Nicolas, la conseillère communale Laure Rickenmann, de Bôle, et son homologue Olivier Arni, au moment de poser une plaquette commémorative à la place Cendrars, tête de la ligne 10.

La ligne 10 répond à une attente

La ligne 10 qui relie toutes les demi-heures la gare de Neuchâtel à Bôle par Pesoux, Corcelles-Cormondèche, Auvonnier et Colombier, a déjà pratiquement atteint les objectifs de fréquentation fixés par l'Etat pour 2012 et ceci moins de quatre mois après son ouverture.

Le prolongement de cette ligne en direction de l'ouest du littoral constitue

le premier projet concret réalisé par la Communauté urbaine du littoral (Comul). Pour marquer le coup, le conseiller communal Olivier Arni, directeur des transports, et son homologue de Bôle, la conseillère communale Laure Rickenmann, ont posé lundi après-midi une plaque commémorative à l'arrêt de la place Blaise Cendrars, tête de la ligne 10, tandis que le bon Saint Nicolas distribuait des pains d'épices

aux voyageurs sous une pluie battante. De semblables plaques seront fixées à chaque arrêt de la ligne 10.

Construire l'agglomération

Les 12 communes qui forment la Comul – Neuchâtel, Pesoux, Auvonnier, Corcelles-Cormondèche, Colombier, Cortailod, Boudry, Bevaix, Bôle, La Tène, Saint-Blaise, Hauterive – se sont battues pour prolonger la ligne 10 – qui reliait déjà la gare de Neuchâtel à Pesoux – jusqu'à Bôle. Attendu par la population, ce prolongement vient renforcer les infrastructures de l'ouest de la Comul et permet, en complément avec d'autres lignes, de transporter rapidement, sûrement et confortablement la population de cette partie de l'agglomération. La Comul est une association qui s'est donnée pour but de construire l'agglomération du littoral.

Un bus toutes les demi-heures

Un bus de la ligne 10 part toutes les demi-heures au 07 et au 37, de 6h07 à 19h37, du lundi au samedi, de la place Blaise Cendrars pour Bôle. Le dimanche et les jours fériés, le premier départ est à 7h07 et le dernier à 18h37.

WC du parking du Port ouverts

Fermés depuis quelques semaines suite à un cas d'exhibitionnisme, les WC du parking du Port sont accessibles pendant les Artisanales, soit jusqu'à dimanche 12 décembre. Les artisans et leurs clients peuvent en disposer une demi-heure avant l'ouverture de la tente et jusqu'à une demi-heure après sa fermeture. Des rondes et des contrôles renforcés sont effectués dans les WC par une société de sécurité. Par ailleurs, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a chargé l'entreprise qui nettoie les WC publics d'aug-

menter ses passages dans les toilettes du parking du Port.

Solutions durables à l'étude

Parallèlement, un groupe de travail formé de cadres de l'Administration élabore des solutions visant à renforcer durablement la sécurité et la propreté dans les toilettes publiques de la ville. Ce groupe de travail fera des propositions concrètes au Conseil communal d'ici janvier 2011. Il apparaît d'ores et déjà que les toilettes publiques doivent rester ouvertes 24 heures sur 24 tout en demeurant sûres et impeccables.



L'Association Rigzen-Zanskar expose des photographies au Péristyle de l'Hôtel de Ville

Au cœur de l'Himalaya indien

L'Association Rigzen-Zanskar (ARZ) fête ses dix ans. Pour l'occasion, cette organisation non gouvernementale (ONG) propose une série de manifestations gratuites durant tout le mois de décembre. Le public est invité à découvrir le Zanskar, une vallée de haute altitude tapie au cœur de l'Himalaya indien, au travers d'une exposition de photographies. Intitulée « le chant des pierres », elle se tiendra du 8 au 12 décembre au Péristyle. Conférence sur la médecine tibétaine, festival de courts-métrages et animations pour enfants figurent aussi au programme des festivités.

L'ARZ apporte son soutien à des communautés villageoises du Zanskar. Elle développe des projets qui visent à améliorer la condition de vie des villageois tout en respectant les traditions locales et les principes du développement durable. La réalisation de l'école Marpaling de Stongday constitue le projet le plus important mené jusqu'ici par l'ARZ.

Zanskar en images

Le docteur Pasang Yonten Arya, médecin tibétain et enseignant, donnera une conférence jeudi 9 décembre à 20 heures à l'Aula des Jeunes-Rives. Il abordera différents principes de la médecine tibétaine. Le lendemain,



L'Association Rigzen-Zanskar expose pour ses 10 ans une série de photographies au Péristyle. • Photo: Rolf Pessel

vendredi 10 décembre, l'Aula des Jeunes-Rives abritera un festival de courts-métrages et de photos. Différents films seront projetés à partir de 20 heures.

Animations pour les enfants

Les enfants auront l'occasion de voir un spectacle de marionnettes dimanche 12 décembre à 14h30 au Péristyle. La Colporteuse d'histoire et son théâtre à bretelles jouera le conte « Le Roitelet et l'ours » de Grimm. Le spectacle qui dure 40 minutes est destiné aux petits dès 4 ans. Les anima-

tions pour enfants se prolongeront durant l'après-midi, de 15h30 à 17 heures avec un atelier de bricolage. Les enfants pourront prendre part à l'impression de drapeaux tibétains, dits « Lungta ». Ce terme fait référence aux chevaux du vent qui ornent les drapeaux de prière. Ces derniers sont teintés de plusieurs couleurs ou alors simplement blancs. Des formules sacrées et des bénédictions y sont imprimées. (ak)

Programme complet des manifestations sur www.rigzen-zanskar.org.



Festi'neuch dévoile l'affiche 2011

Les organisateurs de Festi'neuch ont récemment dévoilé l'affiche de la prochaine édition qui se tiendra du 2 au 5 juin sur les Jeunes-Rives. Réalisé par l'agence cosmique Romandie à Neuchâtel, le visuel 2011 met l'accent sur la convivialité et l'amitié. L'année prochaine, le festival proposera quelques nouveautés. Les after auront désormais lieu à la



Case à chocs et non plus à la Rotonde. Au vu du nombre croissant de festivaliers – 37'000 personnes et deux soirées complètes en 2010 – les organisateurs ont engagé un expert pour évaluer les risques de manière à trouver des mesures de sécurité adéquates. Les « Sésames de Noël » sont actuellement en vente sur www.festineuch.ch. Les festivaliers devront patienter jusqu'en mars pour connaître la programmation de la prochaine édition de Festi'neuch.



Agenda culturel

Galleries et musées

BBibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars 2011, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui.

Jusqu'au 3 avril 2011, exposition Gerald Comtesse – 50 ans de peinture.



Samedi 11 décembre à 20h15, concert autour du Ruckers dans le cadre de la saison 2010: « Cantates italiennes et allemandes du 18^e siècle » par l'ensemble Le papillon du Parnasse.

Mardi 14 décembre à 12h15, mardi du musée. Exposition Gerald Comtesse – 50 ans de peinture. Visite commentée par Walter Tschopp.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011,

exposition « Espèces en voie d'apparition », de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel – CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 16 janvier 2011, exposition des frères Chapuisat: Avant-post. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Jedi 9 décembre à 19 heures, conférence du Dr Sylvia Ekström, astrophysicienne: « La tête dans les étoiles » Dürrenmatt et l'astrophysique. Introduction de Pierre Bühler, théologien. Entrée: Fr. 15.- adultes, AVS, étudiants Fr. 10.-.

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 26 décembre, exposition Ivan Moscatelli « Recto-

verso... et plus si affinités ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février 2011, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

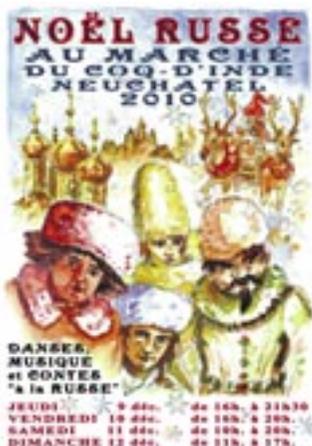
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 24 décembre: Elkphrasis, l'art et la poésie inédite, d'Anaïs Laurent. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, samedi 11 décembre à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage, fête de Noël du Club.

L'actualité culturelle

Noël Russe au Coq-d'Inde



Le traditionnel marché de Noël s'installe au Coq-d'Inde du 9 au 12 décembre.

Dans une ambiance à la «Russe», commerçants et artisans de la région se sont donné rendez-vous pour présenter leurs créations originales et régaler

le public de délices sucrées et salées, thés et vin chauds, marrons et bonnes soupes. De la danse, musique et contes à la Russe enchanteront petits et grands.

Place du Coq-d'Inde, jeudi 9 décembre de 16 heures à 21h30, vendredi 10 décembre de 16 à 20 heures, samedi 11 décembre de 10 à 20 heures et dimanche 12 décembre de 11 à 17 heures. Entrée libre.

Rendez-vous nature

Le prochain rendez-vous nature aura lieu mercredi 15 décembre au Muséum d'histoire naturelle. Le réalisateur Stéphane Chopard y présentera son film *Le crépuscule des lions*. Le symbole de la grande faune africaine, va-t-il disparaître? Les documentaires animaliers donnent une vision romantique de l'Afrique sauvage: grands espaces, immenses troupeaux d'herbivores sur lesquels règnent en maîtres les prédateurs.

Mais partout les grands carnivores se voient privés de terrains de chasse et entrent en conflit avec les humains. **Muséum d'histoire naturelle, mercredi 15 décembre à 12h30 et 14h15. Entrée libre.**

Trois chœurs pour un concert

Trois chœurs uniront leurs voix le temps d'un concert exceptionnel qui aura lieu ce dimanche au Temple du Bas. Le chœur mixte de La Coudre partagera l'affiche avec le chœur Pro Classica de Morges et l'Ensemble vocal



Kneusslin de Delémont; ils seront accompagnés du Nouvel Orchestre de Genève et de la chorale d'enfants neuchâteloise Le Coup de Joran (*photo archives*) ainsi que du ténor soliste Cosimo Panozzo et de Jean-Christophe Monnier à l'orgue.

Placés sous la baguette de Michel Dumonthay, les chœurs et l'orchestre interpréteront la *Pavane pour une infante défunte* de Maurice Ravel, puis le *Nunc Dimittis* d'Arvo Pärt, deux compositions plutôt intimes qui créeront un contraste marqué avec la pièce maîtresse de ce concert, le *Te Deum* de Berlioz, œuvre grandiose et dramatique s'il en est.

Temple du Bas, dimanche 12 décembre à 17 heures. Billets à la billetterie du Théâtre du Passage ou à l'entrée. Fr. 30.- (AVS, chômeurs, étudiants Fr. 25.-, enfants accompagnés, gratuit).

Chronique culturelle



Impasse

Le cinéma Studio était plein dimanche soir pour l'avant-première du dernier long-métrage du cinéaste neuchâtelois Michel Rodde «L'impasse du désir». Bien accueilli, ce film grand public très réussi pose d'intéressantes questions et offre une belle revanche à tous les malades persuadés que leur thérapeute somnole pendant que, couchés sur le divan, ils déshabillent leur âme à prix d'or: un transfert mal maîtrisé conduira à son tour l'analyste dans une maison de santé... Les questions: doit-on accorder une confiance aveugle à son psy? Quelle est la responsabilité d'une personne qui absorbe des médicaments modifiant son comportement et sa personnalité? Et, finalement, a-t-on encore besoin des pys puisque sentiments et humeur sont affaire de réactions chimiques et que l'imagerie médicale nous donne accès à l'intérieur du cerveau? Apparemment – mais pour combien de temps encore? – la confession d'homme à homme conserve une valeur thérapeutique. Et la souffrance est parfois telle que les pys demeurent un mal nécessaire. «L'impasse du désir» sort aujourd'hui à l'Apollon.

Patrice Neuenschwander

Le Théâtre du Passage accueille le Cirque national de Chine pour un spectacle rempli d'acrobaties

Casse-Noisette revisité

La troupe de Dalian du Cirque national de Chine propose une version «made in China» du conte Casse-Noisette d'Hoffmann. Elle livrera trois représentations au Théâtre du Passage: jeudi 16 et vendredi 17 décembre à 20 heures et samedi 18 décembre à 18 heures. Le spectacle mêle habilement l'art du cirque et la danse.

Le public découvrira l'histoire de Casse-Noisette, prince victime d'un sort maléfique qui le transforma en jouet. Drosselmeyer, personnage à la fois étrange et séducteur sera à l'origine de l'amour qui naîtra entre Masha, jeune fille mal-aimée et Casse-Noisette, soldat de l'armée de terre-cuite de Xian. L'amour délivrera le prince du mauvais sort et les deux tourtereaux partiront à la découverte de différentes contrées de Chine.

Entre la fantaisie et le réel

Cette adaptation de Casse-Noisette aura nécessité deux ans de préparation. Elle s'inspire du chef-d'œuvre d'Hoffmann pour l'histoire et de Tchaïkovski pour la musique. Sur scène, 38 artistes enchaînent des figures acrobatiques, de la danse et encore de la magie. Cette version «made in china» rend hommage au monde de l'enfance.



La troupe de Dalian du Cirque national de Chine se compose des meilleurs acrobates du monde. • Photo: Michel Lidvac

Entre fantaisie et réalité, ce spectacle haut en couleur intègre des jongleurs, des joueurs de diabolos, des monocycles, des rollers et des funambules.

Une troupe acrobatique exceptionnelle

La troupe acrobatique de Dalian, du nord-est de la Chine, a été fondée en 1951. Elle a été la première troupe à se produire en dehors des frontières

chinoises. En 1982, elle est partie en tournée jusqu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les acrobates de Dalian ont reçu de nombreux prix tels que le «Lion d'or» en Chine et «les clowns d'or et d'argent» au Festival international du cirque de Monte-Carlo. La troupe excelle dans toutes sortes de numéros comme les mâts chinois, les pyramides de chaises ou encore les acrobaties à vélos. (ak)

Aux Editions Messeiller



Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël

Texte de Marie-Ange Voisin
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
L'Album-Souvenir de nos Doudous

Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 24,5 cm x 21 cm



Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage

Texte de Catherine Raimondi
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!
5 livres pour
80.-
au lieu de 115.-
2 livres pour
35.-
au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
- ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

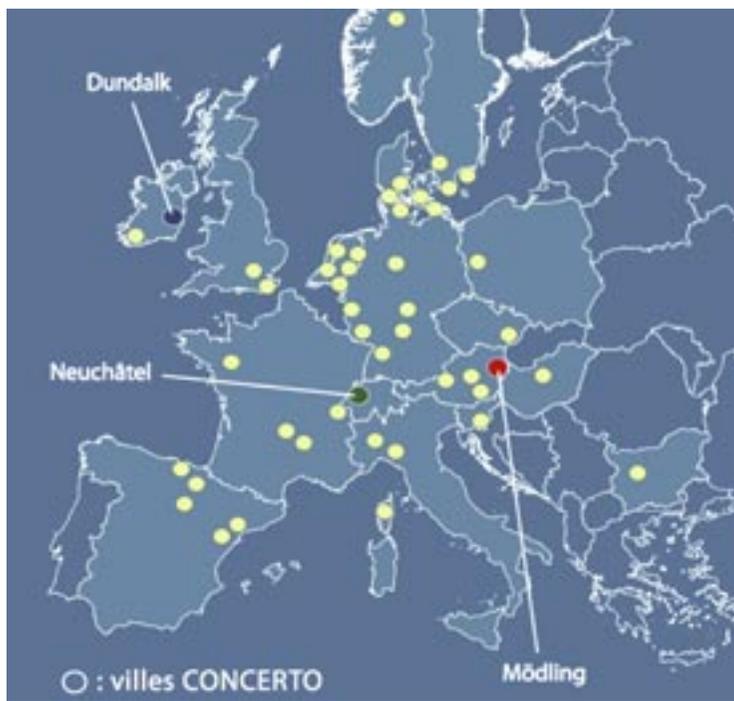


Projet Holistic

Réunion à Bruxelles pour un bilan de la phase I

Du 6 au 8 décembre, des représentants de cinquante-huit communautés faisant partie de l'initiative européenne Concerto, se sont réunis à Bruxelles. Ce fut l'occasion de dresser un bilan au terme des neuf projets qui composaient la première génération du programme Concerto. Depuis 2005, c'est l'équivalent des émissions de CO₂ d'une ville de 30'000 habitants qui a été économisé.

Le projet Holistic est lui-même intégré dans la deuxième génération et le projet Solution qui affecte la commune de Cernier dans la troisième. Pour rappel, à Neuchâtel, qui est associé au travers du projet Holistic avec les villes irlandaise et autrichienne de Dundalk et Mödling, l'objectif pour 2012 est d'économiser plus de 20% d'énergie non renouvelable par rapport à 2007 dans le quartier Mail-Maladière-Gare. Par exemple, la rénovation totale du bâtiment principal de l'Université ou le projet d'augmenter la surface de panneaux solaires sur le toit du stade de La Maladière sont concernés.



- 310'000 tonnes de CO₂ en 2010

Concernant les projets à l'échelle européenne, les résultats montrent qu'actuellement environ 300'000 Euro-

péens bénéficient directement ou indirectement des actions menées dans une des villes impliquées dans Concerto. Le chiffre à retenir,

c'est la réduction d'approximativement 310'000 tonnes de CO₂ atteint à la fin 2010 et ce depuis le début des mesures, aussi variées que nombreuses, prises par les villes. La consommation d'électricité a été réduite de 20% et la quantité d'énergie annuelle produite par des sources renouvelables a augmenté.

Bilan général

Il faut retenir que l'objectif principal de cette initiative est de démontrer les avantages environnementaux, économiques et sociaux que représentent de tels projets. Pour le moment, les villes Concerto ont prouvé qu'au travers d'innovations technologiques et de démarches intégrées, l'environnement construit peut réduire jusqu'à 50% de ses émissions de CO₂.

Anne-Claude Cosandey

- **Plus d'informations sur:**
www.concertoplus.eu ou sur www.holistic-ne.ch.

La Ville jeune

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), lundi 13 décembre à 10 et 14 heures, supplémentaires du spectacle musical «Boxes» sur des chansons de Sautecroche et Minicroche, par la Cie Sautecroche (Vevey).

Tout public dès 4 ans, durée 60 minutes. Entrée: enfant Fr. 12.-, adulte Fr. 17.-. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Théâtre du Passage, mardi 28 décembre à 14 et 17 heures, chansons avec Alain Schneider «Mes petits moments». Jeune public dès 2 ans, durée 40 minutes.

Entrée: Fr. 35.-, tarif réduit Fr. 25.-/tarif enfant Fr. 15.-. Goûter offert par le restaurant Chez Max et Meuron entre les deux concerts. Réservations: tél. 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



Football
Dimanche 12 décembre, stade de la Maladière, 16h, Neuchâtel Xamax-FC Sion, Xpo Super league.

Basketball
Samedi 11 décembre, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 17h30, Jump Union Neuchâtel- Pully basket, LNB.

Hockey sur glace
Mercredi 8 décembre, patinoires du Littoral, 20h, Université Neuchâtel-Bulle La Gruyère, LNB.
Samedi 11 décembre, patinoires du Littoral, 17h30, Université Neuchâtel-Villars, LNB.

Patinoires du Littoral
(du 9 au 15 décembre)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h

hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 10h-11h45/14h15-16h45 public, 10h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h15-22h public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général a suivi sa Commission financière en acceptant le budget 2011

Budget 2011: dans le mille !

Le Conseil général a suivi les recommandations de sa Commission financière. Il a accepté lundi soir le budget 2011 de la Ville par 32 voix sans opposition et 6 abstentions. Les groupes ont tous salué l'équilibre de cet exercice, mais ceci à des degrés très contrastés. Si le groupe socialiste n'a pas tari d'éloges sur le budget, le groupe UDC, lui, a surtout relevé sa fragilité. Avec un budget équilibré, le Conseil communal met dans le mille !

Équilibré, le budget 2011 présente un excédent de revenus de 1000 francs avec 257,2 millions de francs de charges et autant de recettes. Les propos tenus par le porte-parole de la Commission financière peuvent se résumer en un mot: satisfaction. Les commissaires sont satisfaits du travail fourni par le Conseil communal et les services de la Ville. La Commission financière a déjà recommandé au Conseil général à la quasi-unanimité le présent budget.

Un classement qui laisse dubitatif

«Le budget est davantage un acte politique que comptable», a déclaré Nicolas de Pury pour le groupe PopVertsSol. D'après lui, l'application de la nouvelle loi cantonale sur la fiscalité des entreprises n'aura pas forcément un effet positif pour la commune. PopVertsSol a été désagréablement surpris par le montant alloué au Millénaire. Un montant de

Le budget 2011 présente un excédent de revenus de 1000 francs en guise de clin d'œil au Millénaire.

1,1 million de francs de dépenses supplémentaires est inscrit au budget 2011 qui s'ajoute au crédit déjà voté. «Le Conseil communal nous présente un budget avec lequel il termine à la tête des villes les mieux gérées de Suisse», explique Nicolas de Pury. Ce résultat - issu d'une enquête menée par l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap) - laisse le groupe PopVertsSol dubitatif.

Appel à la rigueur

Dans les rangs du PLR, la distinction délivrée par l'Idheap a aussi été accueillie avec peu de considération. «La dette de la Ville n'est pas prise en compte dans ce classement», a souligné Amélie Blohm Gueissaz. Si elle l'était, Neuchâtel ne terminerait pas à la première place, selon ses propos. Le groupe salue l'équilibre du budget 2011. Il émet le souhait de voir cet équilibre perdurer pour les exercices à venir. «Dès que la situation est meilleure, de nouvelles dépenses apparaissent», soupire le porte-parole. Le PLR invite le Conseil communal à continuer avec une politique de rigueur pour pouvoir rembourser la dette de la Ville.

Marge de manœuvre limitée

«L'exercice est fragile», a précisé Maria Angela Guyot pour le groupe UDC, à propos du budget 2011. «La marge de manœuvre du Conseil

communal est limitée, mais elle existe», a-t-elle ajouté. Le groupe UDC a fait la grogne contre l'augmentation de la subvention pour la Case à chocs. La subvention en faveur de l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC) passera de 100'000 à 150'000 francs. «On dépense là où nous aurions souhaité la retenue», déplore le porte-parole UDC. Le Millénaire a également suscité bon nombre d'interrogations (voir ci-contre). «En l'état, nous ne sommes pas enclins à accepter ce budget», a conclu Maria Angela Guyot.

Continuer dans cette voie

Dans un contexte marqué d'incertitudes et frappé par les conséquences sociales, la Ville de Neuchâtel doit poursuivre ses efforts. Néanmoins, «le groupe socialiste se fait volontiers Saint Nicolas plutôt que Père fouettard», a déclaré Thomas Facchinetti. La subvention pour la Case à chocs est acceptée par le groupe. Les subventions aux acteurs culturels ont stagné, voire baissé durant ces dernières années. Il est temps de les réajuster. «Ces acteurs culturels participent à l'attractivité de Neuchâtel», a souligné le porte-parole du groupe socialiste. Le groupe a également salué l'augmentation du nombre de parutions du Vivre la ville ainsi que la faible augmentation du poste de chargé de communication.

Un budget rassurant

«Le Conseil communal est satisfait et soulagé de pouvoir vous présenter un budget équilibré», a déclaré Alain Ribaux, directeur des finances. Concernant, l'application de la nouvelle loi cantonale sur la fiscalité des personnes morales, le conseiller communal reste confiant. Le Canton estime l'augmentation des recettes pour lui-même et les communes à 32 millions de francs. «Si la loi est acceptée, nous pourrions bénéficier de quelques millions en plus», pronostique Alain Ribaux. Le Conseil communal partage le souci du PLR quant à la dette de la Ville: il entend la réduire durant les années à venir. Le retour de conjoncture, l'augmentation de l'aide sociale, l'aide à l'enfance et l'assainissement de la caisse de pension sont encore des nuages qui planent sur la Ville. «Vu ces incertitudes, le budget est tout sauf extraordinaire. Il peut être considéré comme bon», conclut le Directeur des finances. (ak)



Le réaménagement du quartier de la Maladière suite à la



Le Conseil général interpelle l'exécutif s

Soutien soci

Après être entré en matière sur le budget, le Conseil général a interpellé l'exécutif sur mille et un aspects de sa gestion de la ville. Retour sur une hausse du soutien à la Case à chocs et sur les coûts du Millénaire pour les services communaux.

L'UDC a refusé l'augmentation de la subvention à l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC) qui passera de 100'000 à 150'000 francs dès l'an prochain. Cette association doit se débrouiller toute seule, sans béquille de la Ville, a lancé Maria Angela Guyot. Le PLR s'est abstenu au moment du vote, non par hostilité vis-à-vis de la Case mais parce qu'il souhaite prendre connaissance du rapport du Conseil communal sur sa politique culturelle avant d'avaliser une hausse de subvention. Les groupes socialiste et popvertsSol ont en revanche unanimement soutenu ce coup de





démolition de l'ancien collège bientôt remplacé par Microcity constitue l'un des investissements importants de la Ville en 2011.

Meilleure communication

Le Conseil communal va pouvoir engager un journaliste à mi-temps afin de renforcer le Bureau de la communication. Le Conseil général a donné son feu vert lundi à cet engagement après que le président du Conseil communal eut répondu aux critiques du PLR. Ce groupe a fustigé «l'inconséquence» du Conseil communal qui a réduit cette année le nombre de parution de «Vivre la ville» afin de financer un poste de chargé de communication à 30% et qui fait maintenant machine arrière. Daniel Perdrizat a rappelé que le programme politique du Conseil communal mettait un accent tout particulier sur la communication et que le Conseil général en avait pris acte à l'unanimité, donc y compris avec les voix du PLR. Il a confirmé que «Vivre la ville» paraîtrait l'an prochain à un rythme plus régulier afin de mieux coller à l'actualité. Par ailleurs, le Conseil communal va nommer une «task force» qui se réunira chaque semaine dès janvier pour analyser et travailler en direct sur la communication de la Ville. Deux groupes spécialisés réfléchiront de leur côté à l'utilisation des nouveaux médias (réseaux sociaux, sms, sites mobiles), à la communication interne (newsletters) et à l'évolution des médias traditionnels (internet, Vivre la ville).

Sur certains aspects du budget 2011

ialiste et popvertssol à la Case

pouce à une association qui – selon la directrice de la culture – a prouvé ses compétences et fait un excellent travail. Ces 50'000 francs supplémentaires permettront de stabiliser et de professionnaliser le fonctionnement de la Case en créant notamment un demi-poste pour la gestion et la programmation de la petite salle appelée Queen Kong Club.

Millénaire pris en compte

Le Millénaire a également suscité quelques interrogations. Le Conseil communal a fait figurer en toute transparence dans le budget les incidences financières de l'organisation des festivités. Financé par un crédit d'investissement de 1,08 million, le Millénaire entraîne des coûts supplémentaires évalués par les services sollicités à 1,134 million, coûts qui ont été intégrés dans le budget de fonctionnement 2011.

L'UDC s'en étonne et demande si le Conseil communal ne cherche pas à financer par la bande le Cube de Gregor Schneider... Ce que la directrice de la culture dément immédiatement! Les socialistes s'émeuvent des frais importants prévus par la Voirie et la Police en prévision du Millénaire et se demandent si ces frais ne couvrent pas des tâches que lesdits services doivent normalement accomplir dans le cadre de leur mission.

Rien d'extraordinaire

Le Conseil communal, par Françoise Jeanneret, a expliqué que la hausse souhaitée de 60'000 francs des subventions culturelles permettrait de soutenir quelques projets qui ne font pas partie du Millénaire mais qui sont tout de même intéressants pour Neuchâtel. Pascal Sandoz, responsable de la Voirie et de la Police, a expli-

qué que le centre-ville serait nettoyé deux fois par jour durant le Millénaire afin que Neuchâtel se présente sous son meilleur jour. Cela a un coût comme la pose de barrières pendant les manifestations et la gestion des déchets. Ces surcoûts par rapport à une année ordinaire ont été évalués et intégrés dans le budget de fonctionnement. Quant à la Police, elle devra engager des auxiliaires ou confier des mandats pour assurer la sécurité et la circulation durant les événements importants par exemple. Rien d'extraordinaire donc!

Satisfaction malgré tout

Ces quelques mouvements d'humour ne doivent pas cacher la satisfaction du Conseil général qui a finalement approuvé le budget sans opposition. L'écologiste Nicolas de Pury et les cinq élus UDC présents lundi soir se sont abstenus. (pn)

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe UDC estime que l'excédent de revenus de 1'000 francs du budget 2011 ne prédit rien de bon.

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: «Le groupe UDC s'est penché sur le budget 2011 de notre commune comme on se penche au chevet d'un malade: un malade chronique, alité depuis plusieurs années, à qui l'UDC rend visite depuis 2004 (année de son entrée au Conseil général). La dette s'élève à 422 millions de francs; les subventions augmentent inexorablement. Si le budget 2010 présentait un déficit de plus de 6 millions de francs, l'excédent de revenus de 1'000 francs du budget 2011 ne prédit rien de bon.

Certes, Microcity et l'HE-Arc portent avec eux l'espoir de voir arriver dans notre commune plus de personnes à haute valeur contributive. Le Conseil communal devrait redimensionner sa largesse là où elle n'est pas nécessaire pour garantir son soutien là où il doit être indéfectible: il a des obligations sociales envers ses citoyens et des obligations professionnelles envers ses employés, notamment.

Rien ne sert de mentionner la crise pour justifier ce budget fragile. Le Conseil communal a une marge de manœuvre et il doit l'utiliser. Si le résultat du budget 2011 est le «jus d'un citron déjà pressé», le groupe UDC craint le pire pour les comptes 2010.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «PopVertsSol a accepté le budget 2011 qui lui a été présenté.

Le report des charges de la Confédération et du Canton reste problématique pour notre ville. La nouvelle loi sur l'assurance chômage va avoir des conséquences financières désastreuses pour notre commune, ceci très rapidement.

Nous sommes également devant de grandes incertitudes concernant la nouvelle loi sur les personnes morales, votée par le Grand Conseil. Actuellement, contestée par un référendum récemment abouti, il est difficile de faire des projections fiables. Il n'est pas sûr que notre Ville sera gagnante avec cette nouvelle loi. Un peu comme le futur de la Rotonde, où là on peut déjà être sûr qu'un casino de machines à sous, rapportera d'abord à la Confédération et au Canton, avec un résidu négligeable pour la Ville. Curieux choix du Conseil communal que PopVertsSol combat par une pétition qui pose les bonnes questions. Nous vous invitons toutes et tous à signer cette pétition.

PopVertsSol vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2011, année du Millénaire.»

Groupe PLR

Amélie Blohm Guéissaz: «Le groupe PLR est content du résultat équilibré prévu dans le budget 2011 surtout si on compare le bénéfice prévu de 1'000 francs avec les craintes que nous avons eu pour cette année 2011 à venir.

Le Conseil communal a commencé à faire preuve de rigueur en ce qui concerne les dépenses ces dernières années. Nous souhaitons que le Conseil communal continue une politique de rigueur et mettons en garde contre les velléités de dépenses qui s'installent discrètement dès qu'on prononce le mot bénéfice.

Le groupe PLR veut que le Conseil communal nous explique comment il pense réduire la dette de 420 millions que la Ville traîne avec elle comme un boulet. Cette dette finance des infrastructures et un patrimoine financier tout aussi démesuré que déficitaire – ce n'est pas justifiable!

Nous devons diminuer cette dette afin que nos enfants puissent à leur tour investir dans des projets et ne se trouvent pas bloqués avec une marge de manœuvre très limitée comme nous le sommes actuellement.»

Groupe socialiste

Thomas Facchinetti: «Le budget 2011 exprime une perspective volontariste et positive de développement

de notre ville. Le nombre d'emplois dans l'économie privée y a augmenté de 898 unités entre 2001 et 2009, le nombre d'habitants a progressé de près d'un millier de personnes supplémentaires et ce sont 590 nouveaux logements qui ont été construits durant cette même période.

C'est dans cette dynamique positive que s'inscrit le budget 2011. Continuer à créer les conditions d'une ville agréable à vivre. L'élévation graduelle du standard social des habitants se poursuit, en liaison avec nos capacités financières, en particulier concernant l'accueil des enfants en dehors des horaires d'écoles. Pour que la vie culturelle soit variée et de qualité, autre gage de l'attractivité de Neuchâtel, il faut aussi mieux soutenir les acteurs culturels par le budget de la Ville.

Sur le plan des finances, le budget 2011 est dans les chiffres noirs, la fortune augmente à un niveau jamais vu depuis longtemps et la dette par habitant diminue de 50% par rapport à 2008. Avec en plus des dépenses d'investissements qui augmentent, Neuchâtel va donc de l'avant pour poursuivre son développement. Ne pas le faire, serait d'ailleurs conduire la Ville sur le déclin. A la veille des festivités du Millénaire, le groupe socialiste veut ainsi offrir un nouvel élan à l'essor de Neuchâtel.»

A propos...



C'est l'heure

L'Avent venu, on constate une nouvelle fois que les années se suivent et se ressemblent. D'une part, la Saint-Sylvestre est toujours fixée le dernier jour de l'année. D'autre part, la course aux cadeaux de Noël est lancée. Et chacun de participer à cette compétition endiablée qui rappelle la presque fin du monde. Mais c'est aussi l'heure de penser aux bonnes résolutions. Celles, qu'une fois le Nouvel An passé, ne sont pas réalisables, manque de pouvoir; celles qui ne peuvent être appliquées, faute de moyens. D'autres enfin ne peuvent tout simplement pas se matérialiser car trop utopiques. C'est donc dans cet esprit de respect de la tradition que j'ai pris, moi aussi, une bonne résolution: celle d'arrêter de vieillir. Tu parles d'une volonté... je n'ai même pas tenu une seconde.

Que les fêtes de fin d'année vous apportent de nouvelles bonnes idées. Celles qui sont vouées au partage et à la solidarité.

Rémy Voirol

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés concernant:

- les crédits de construction pour l'exercice 2011,
- le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2011,
- l'octroi d'une subvention pour la prise en charge des contrôles dentaires,
- l'octroi d'une subvention pour la participation de la Ville aux soins conservateurs,
- l'augmentation de 100'000 à 150'000 francs de la subvention à l'Association de Coordination de la Case à chocs (ACDC),

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 décembre 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 17 janvier 2011.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2011, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Neuchâtel, le 8 décembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Daniel Perdrizat

Le chancelier,
Rémy Voirol

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguelin (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: M^{me} Cristina Tasco (soc), M. Luciano Bocchi (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Plan de quartier « Draizes-Bourgogne »

La Ville de Neuchâtel convie les habitants à une séance d'information publique dans le cadre de la procédure liée au plan de quartier « Draizes-Bourgogne », le:

mercredi 15 décembre
de 20 heures à 21h30
dans la salle de l'auditoire de l'école
des Charmettes

Cette rencontre permettra aux autorités de présenter les enjeux inhérents au développement du futur quartier et sera suivie d'un débat public.

*Direction de l'urbanisme
et de l'environnement*

Anim'action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **samedi 11 décembre entre 10 heures et 11h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou
www.neuchatelville.ch/animation

Illumination d'un séquoia

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Service des parcs et promenades fêtera un arbre remarquable en l'illuminant.

L'arbre est recensé à l'inventaire des 150 arbres du règlement d'aménagement communal se situant aussi bien sur le domaine public que sur des parcelles privées.

Cette année, c'est le séquoia qui se trouve à **côté de la chapelle du cimetière de Beaugard** qui a été tiré au sort.

Le Service des parcs et promenades invite la population à venir découvrir sa mise en lumière de nuit.

Connaissance du monde

Jeudi 9 décembre à 16 et 20 heures au cinéma Studio sur le thème: Le Mexique. Réalisé et commenté par l'explorateur Michel Aubert.

Vingt-cinq ans après la réalisation des « Cinq soleils du Mexique », Michel Aubert repart pour ce pays fabuleux. Terre de sang et de violence, mais aussi terre de ferveur et de miracle, le Mexique est le berceau des dieux mésoaméricains.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 29 novembre au 5 décembre 2010

- Température extérieure moyenne: -2.3° C.
- Degrés-jours: 156.2 DJ.

Renseignements complémentaires:
www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

La chronique de...

« 45 - 112 - 83 », le retour

Yves Demarta



Trois véhicules TN anciens récupérés par l'ANAT au moment de leur retrait, et entreposés durant plus de vingt ans dans le dépôt CFF du Locle faute de place à Neuchâtel, ont retrouvé le réseau TN en novembre dernier, puisque l'association dispose maintenant d'un hangar-musée à Areuse.

Un récent article de l'Express précisait que «pour les membres de l'ANAT, c'est clair ce matériel appartient au patrimoine technique et culturel. Leur dada: sauvegarder, restaurer et faire circuler ces témoins du passé.» Un commentaire réducteur.

Les membres de l'ANAT sont évidemment fort sensibles à ce qui est ferroviaire. Mais ce n'est pas cet intérêt propre qui les fait affirmer que les véhicules, le matériel et les documents qu'ils conservent appartiennent au patrimoine. Les trams, qui ont rythmé durant presque un siècle la vie des habitants de l'agglomération neuchâteloise, ont participé à son histoire, au même titre que presque tout ce que la nature et les activités humaines ont créé.



Les 112, 83 et 45 lors de leur rapatriement (Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Le Col des Roches en train, le Col des Roches - Areuse par la route de la Vue-des-Alpes et l'Evole). • Photo: Christian Jaquier

Servent le patrimoine commun, en parallèle aux institutions officielles, combien d'activités et de démarches privées ou isolées, et de collections particulières. Ainsi les deux «accumulations» exceptionnelles et sans égales de photographies anciennes rassemblées par la famille Bickel et par André Roth.

Les sept motrices Be 2/4, N° 41-47 et les quatre remorques N° 111-114

TN ont été introduites en 1902, lors de l'électrification de la ligne Place Pury - Cortaillod - Boudry. Longues, elles n'ont pas roulé dans la ville, à quelques exceptions près: elles ont descendu l'avenue de la Gare lors de leur livraison par chemin de fer. Par les rues des Epancheurs et Saint-Honoré, à l'aller et en reculant au retour, il leur est arrivé de circuler jusqu'à Monruz,

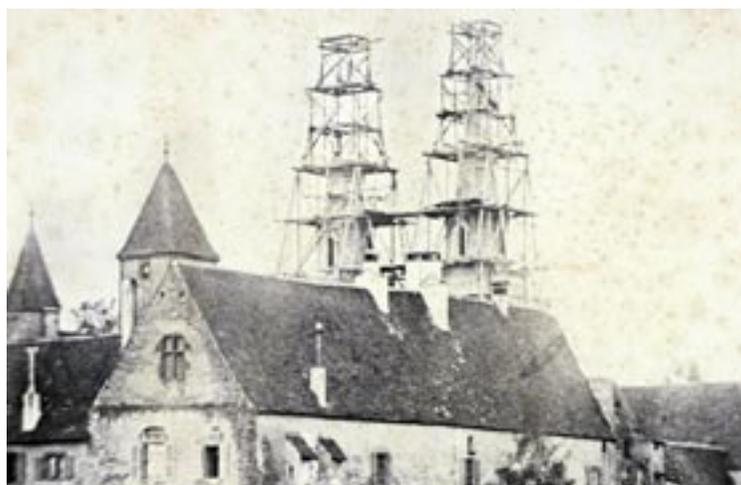
lors des matches de hockey du Young Sprinters des années 50. Et, en 1976, la remorque 113 a été tractée jusqu'à Corcelles où elle a servi de buvette lors des manifestations mettant un terme au Tram 3. Ce matériel «de Boudry» a circulé jusqu'en 1988, pleinement, puis en appoint lorsqu'il a été progressivement remplacé par quatre trams articulés achetés d'occasion à la ville de Gènes en 1967, plus rapides et mieux à même de respecter la cadence à 20 minutes freinée par la pose des feux de la place Pury, et par les trains Littorail actuels en 1981 et 1988.

Construites dans le style très particulier des trams de Neuchâtel, les «40» et «110» étaient uniques en Suisse, et à ce titre ont presque toutes trouvé preneurs lors de leur mise hors service.

Les trois Be 4/4 N° 81-83 à l'aspect «moderne», construites spécialement pour Neuchâtel en 1947, ont circulé sur Saint-Blaise d'abord jusqu'en 1957, sur Corcelles ensuite, puis en soirée et le dimanche matin sur Boudry.

Y.D.

A travers l'histoire



Construite du début du XII^e siècle à la fin du XIII^e siècle, la Collégiale de Neuchâtel a subi une transformation radicale au XIX^e siècle. Sous l'impulsion de Georges-Auguste Matile et Dubois de Montepierreux, qui souhaitent donner à l'édifice une unité stylistique, la restauration conduite entre 1867 et 1870 amène à la suppression de plusieurs chapelles, à l'ajout d'une tour et à la modification des flèches. 140 ans plus tard, une nouvelle restauration est nécessaire et les échafaudages recouvrent à nouveau les tours de l'édifice (photographie anonyme, vers 1868, Musée d'art et d'histoire), Vincent Callet Molin.

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Philippe Schaerges, ingénieur à Yverdon-les-Bains, d'un permis de construire pour la construction d'un jardin d'hiver 65, chemin de la Combe-d'Enges, article 8894 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Nourredine Djerbi. Les plans peuvent être consultés du 10 décembre 2010 au 25 janvier 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Alexandre Sandoz, architecte à Neuchâtel (Fovea architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un garage et la modification de la façade sud de l'immeuble 92, rue de l'Evoles, article 3243 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Karin et Samuel Pierre Christian Jenni. Les plans peuvent être consultés du 10 décembre 2010 au 25 janvier 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier de Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour l'installation d'une antenne parabolique professionnelle en toiture de l'immeuble 5, fbg de l'Hôpital, article 8448 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Cinepel SA. Les plans peuvent être consultés du 10 décembre 2010 au 25 janvier 2011, délai d'opposition.

Demande de la société Naef Immobilier Neuchâtel SA pour la SUVA, d'un permis de construire pour le changement d'affectation et l'aménagement d'une crèche privée 18, rue du Crêt-Taconnet, article 15210 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 10 décembre 2010 au 25 janvier 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La Ville officielle



Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Chemin du Châble – rue de la Dîme: pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); remplacement du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique. *Jusqu'à fin décembre.*

Rue de Prébarreau: aménagements routiers et éventuellement remplacement des canalisations d'eaux usées; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à fin décembre.*

Avenue des Cadolles et Perrolets Saint-Jean: aménagements routiers; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique et de l'éclairage public; aménagements urbains. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue du Musée – quai du Port: réfections de chaussées; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique et de l'éclairage public; modification des lignes de bus; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Chemin de Maujobia – chemin des Pavés – rue du Verger-Rond (Valangin-Neuchâtel): raccordement intercommunal des eaux usées; rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Chaussée Isabelle-de-Charrière – quai Jeanrenaud. Préparations au tunnel de Serrières (N5): adaptation des canalisations d'eaux usées; travaux d'aménagements; adaptation des conduites eau et gaz; adaptations des câbles électriques et éclairage public; aménagements urbains; adaptations sur le Littorail; gestion du trafic routier; travaux préparatoires. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel (y compris Chaumont): mise en place des conteneurs enterrés du secteur A; aménagements paysagers; déviation des conduites eau et gaz; déviation des conduites électriques; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Rue des Fahys (nord): modifications du domaine public selon le plan d'alignement; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Espace de l'Europe TransEurope: aménagements du domaine public selon le plan de quartier; aménagements paysagers; rénovation et distribution du réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique et éclairage public; aménagements urbains. *Jusqu'à fin décembre.*

Ville de Neuchâtel: aménagements routiers; modération du trafic et zones 30 km/h. *Jusqu'à fin décembre.*

Route de Fenin – route de Pierre-à-Bot: rénovation du réseau d'eau. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux, remise aux normes de sécurité. *Jusqu'à fin décembre.*

Du Nid-du-Crô au Laténium, Nature en ville: aménagement des enrochements des berges du lac et plantations; aménagements urbains. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: taille des arbres d'avenues et élagage. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel: pose des décorations de Noël. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue de Beauregard – avenue Edouard-Dubois – Cimetière: aménagements paysagers; désaffectations dans le quartier A. *Jusqu'à fin décembre.*

Route de Pierre-à-Bot: rénovation du réseau d'eau. *Jusqu'à fin décembre.*

**Echos**

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Sylvia et Walter Keller-Graf et Miriam et Fidèle Gerber-Scarabel, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages.

■ Le Conseil communal a adressé ses félicitations et ses vœux à M^{me} Florentine Kehrer, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e année.

**Anim'action aux habitants de Serrières**

Fête de l'hiver

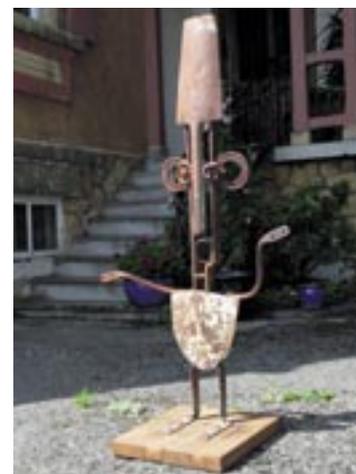
Dimanche 12 décembre à 17 heures, cortège avec l'âne Dorina. Départ du Serr'cle (rue Coquemène 1), arrivée au collège de Serrières.

Apportez lampions et instruments de musique de toutes sortes!

Thé, vin chaud et mandarines attendront les participants à l'arrivée.

Cette fête est organisée en collaboration avec le Centre de formation et d'échanges interculturels pour femmes suisses et immigrées RECIF et l'Association de Quartier Serrières Bouge! AQSB.

Renseignements: 032 730 33 50 ou www.neuchatelville.ch/animaction

**Les lundis des mots**

Lundi 13 décembre à 18h30 à la librairie le Cabinet d'Amateur (Escalier-du-Château 2), l'édition: un architecte du livre.

Gilles Attinger partagera son métier passion.



Programme cinéma pour la semaine du 8 au 14 décembre

APOLLO 1 032 710 10 33

RED
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Bruce Willis, Morgan Freeman, Helen Mirren.
De Robert Schwentke.

APOLLO 1 032 710 10 33

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1
3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30. **Arcaides:** VF me au ve, di au ma 20h30.
Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe, Rupert Grant.
De David Yates.

APOLLO 2 032 710 10 33

LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURORE
1^{re} semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, 17h30, 20h15, ve 23h, di 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard.
De Michael Apted.

APOLLO 2 032 710 10 33

MOI, MOCHE ET MÉCHANT - 3D
1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Pierre Coffin. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'IMPASSE DU DÉSIR
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15, 18h30, 20h45.
Acteurs: Rémy Girard, Natacha Régnier, Laurent Lucas.
De Michel Rodde.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'APPRENTI PÈRE NOËL
3^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 14h30.
Acteurs: Line Renaud, Julie Gayet, Isabelle Mergault.
De Luc Vinciguerra.

APOLLO 3 032 710 10 33

UNSTOPPABLE
5^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Denzel Washington, Chris Pine.
De Toni Scott. Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44

LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURURE
1^{re} semaine. 10 ans sug. 10 ans. VF sa 20h30.

ARCADES 032 710 10 44

RAIPONCE - 3D
2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h, 16h15.
De Bryon Howard.

ARCADES 032 710 10 44

MARDI APRÈS NOËL
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h30.
Acteurs: Mimi Branescu, Mirela Oprisor.
De Radu Munteanu.

ARCADES 032 710 10 44

SAW 7 - 3D
5^e semaine. 18 ans sug. 18 ans.
VF ve 23h30.
Acteurs: Ken Leung, Tobin Bell, Gina Holden.
De Kevin Greutert.

ARCADES 032 710 10 44

FAIR GAME
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF sa 23h. **Rex:** VF me au ve, di au ma 20h15.
Acteurs: Sean Penn, Naomi Watts.
De Doug Liman.

BIO 032 710 10 55

LE NOM DES GENS
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

DES HOMMES ET DES DIEUX
14^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 15h.
Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
De Xavier Beauvois. Derniers jours.

BIO 032 710 10 55

VÉNUS NOIRE
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 17h30.
Acteurs: Yahima Torres, André Jacobs, Olivier Gourmet.
De Abdellatif Kechiche.

REX 032 710 10 77

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1
3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve 23h, sa 20h15, 23h15.

REX 032 710 10 77

SCOTT PILGRIM
1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Michael Cera, Mary Elizabeth Winstead.
De Edgar Wright.

REX 032 710 10 77

POTICHE
5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De François Ozon.

STUDIO 032 710 10 88

DE VRAIS MENSONGES
1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 15h15, 18h, 20h15.
Acteurs: Audrey Tautou, Nathalie Baye, Sami Bouajila.
De Pierre Salvadori.

APOLLO 2 032 710 10 33

DON CARLO
Opéra. Sa VO ital. 18h30.
Avec Marina Poplavskaya et Roberto Alagna.
Pas de limite d'âge.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN - Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques, (rue Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.

Alzheimer, section neuchâteloise, antenne téléphonique, lundi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59; groupe de contact, tous les derniers jeudis du mois de 19h30 à 21h (rue du Seyon 2, 3^e étage).

Amnesty International, groupe de Neuchâtel, (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. **032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 11 et dimanche 12 décembre

3^e dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène, baptême.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa 11 à 18h, culte Parole et Musique avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 12. Dezember 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 17h, fête de Noël pour enfants et familles, agape à la salle.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Hé oui, le vrai Saint Nicolas était à Neuchâtel

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch





La Voirie travaille sans relâche pour combattre la neige et le verglas en ville de Neuchâtel

Première neige à Neuchâtel

Durant la période hivernale, le Service de la voirie a pour mission de maintenir les routes et les trottoirs de la ville de Neuchâtel praticables. Un service de piquet, un parc de 20 véhicules et une soixantaine d'employés au total : la Voirie sort l'artillerie lourde pour faire face aux intempéries.

La semaine passée, la neige a fait sa première apparition en ville de Neuchâtel. Mercredi 1^{er} décembre, en début d'après-midi, les flocons ne cessaient de tomber, et ce depuis la veille au soir. Laurent Verguet (photo de droite), chef du Service de la voirie, orchestre avec ses collaborateurs le ballet de véhicules et d'hommes déployés aux quatre coins de la ville. Reportage.

«Nous continuons de pousser toute cette neige », explique Laurent Verguet, au téléphone avec le Directeur des Infrastructures et Energies, Pascal Sandoz. «Tant qu'elle continue à tomber, il nous est difficile de rester efficaces». Le chef regarde les prévisions météorologiques des prochaines heures sur son ordinateur. Derrière lui, à travers la vitre, les épais flocons de neige se courent les uns après les autres. La cour du Service de la voirie est recouverte de dix bons centimètres de neige poudreuse d'un blanc scintillant. Les planches de bois avec lesquelles sont fabriqués les trois silos qui trônent au centre de la place sont à peine visibles. Laurent Verguet poursuit sa conversation téléphonique : «le bassin lémanique est très durement



La Service de la voirie possède quatre camions à planche pour déneiger les grands axes de la ville de Neuchâtel.

partis pour dégager la neige et saler les routes, soit 4 camions, 5 véhicules 4x4, 10 micro-tracteurs et 1 véhicule pour Chaumont. «Tout devait être en état pour le lever des Neuchâtelois». Chacun des véhicules suit un parcours bien précis pour que chaque route de la ville reste accessible. Une trentaine d'employés des Services de la voirie et des parcs et promenades – équipés de pelles ou de balais pour enlever la neige fraîche – se sont chargés d'ôter la neige des trottoirs et des escaliers de la cité. Ce matin, cinquante personnes s'occupaient encore de déneiger les grands axes, les petites routes et même les chemins en pente.

Cet après-midi, il fait un froid de canard. La neige qui descend du ciel ne semble toujours pas prête de s'arrêter. Le bal des véhicules de la Voirie ne désemplit pas : neuf véhicules sont encore en train de tourner pour que les automobilistes et les piétons puissent circuler. «J'ai été contraint de rappeler deux apprentis pour renforcer les rangs», relève Laurent Verguet. Contrairement à ce matin, tous les véhicules ne sont pas en service. «Je tiens à préserver le personnel. Il est important de veiller au nombre d'heures de travail des employés pour ne pas qu'ils finissent sur les rotules.»

Après dix minutes de trajet en voiture au beau milieu des flocons, le chef rejoint l'un des quatre camions de déneigement du service près du pont du Mail. L'engin est équipé de gros pneus chaînés et d'une planche à pousser la neige. Les deux bords de la plan-

che sont ornés d'un drapeau blanc et rouge. Le camion porte un énorme bac de sel. Perché en haut de la cabine, seule la tête du chauffeur apparaît.

A l'intérieur, le camion ressemble à un cockpit d'avion : des boutons rouges, des manettes et toutes sortes de commandes habitent le tableau de bord. Michel Marchand (photo de gauche), le conducteur est vêtu d'un équipement jaune fluo. «C'est reparti», lance-t-il en démarrant son camion. A la vue de la bête, les autres véhicules se rangent sur le côté pour le laisser passer. La planche qui racle le bitume fait un bruit continu. Une fois passé par dessus les lignes du chemin de fer, le conducteur met son clignotant et tourne à droite. Il se dirige vers La Coudre. Plus haut, il s'engage sur la rue des Berthoudes.

Sur la petite route, le passage n'est pas bien large. Michel Marchand pilote son engin avec précision entre les voitures parkées. Soudain, il ralentit avant de passer – au pas – par-dessus un gendarme couché. «Ça, c'est mon pire ennemi», confie-t-il, en souriant. La planche ripe sur le rehaussement de la route. Quelques mètres plus loin, une camionnette munie d'une remorque est parkée au bord de la route. Le conducteur du camion entreprend une manœuvre serrée pour éviter le véhicule. Le drapeau situé sur la planche frôle le rétroviseur de la camionnette. «En 14 ans de service, je n'ai encore jamais touché une seule voiture», assure Michel Marchand.

Le camion poursuit son parcours le long des Fahys. La neige qui se trouve sur la route est devenue grisâtre après le passage répété des autos. Dans le rétroviseur, la route qui s'éloigne,

elle, est toute noire. Le véhicule de déneigement change de cap et commence à monter en direction des Cadolles. La planche du camion éjecte la neige jusqu'à la hauteur des rétroviseurs. De grosses éclaboussures jaillissent de part et d'autre du camion à la manière des feux d'artifice du 1^{er} Août. A force de passer à plusieurs reprises sur l'axe qui sépare le rond-point des Cadolles et celui de Baxter, le bitume de la route redevient visible. La neige a enfin fini par se calmer : les flocons sont bien plus petits qu'en début d'après-midi. «Avec un peu de chance, je ne devrai pas refaire le parcours ce soir», lance le conducteur.

La leçon de l'hiver 2008-2009

Le 31 décembre 2008, des chutes de neige s'abattent sur Neuchâtel. Pas moins de 30 à 40 centimètres tombent en une journée. «Si les mêmes conditions de neige devaient se reproduire, nous ne pourrions pas faire beaucoup mieux», commente Laurent Verguet. La qualité et la quantité de la neige étaient telles qu'il aurait fallu 60 micro-tracteurs pour débayer les trottoirs. Le Service n'en a que 10.



Depuis, la Voirie a apporté des changements pour améliorer le déneigement en ville notamment en remettant en service un ancien silo de gravier. Concernant les trottoirs, les employés interviennent en priorité où il y a beaucoup de monde, plutôt que d'aller d'abord où la neige est la plus abondante. Le nombre de véhicules 4x4 de piquet a aussi augmenté d'une unité. «Si pareille situation devait se reproduire, la population serait régulièrement informée sur l'évolution du déneigement. Je pense que la communication a manqué durant l'hiver 2008-2009», conclut le chef de service.

Anne Kybourg



touché : Genève et Lausanne ont les mêmes conditions que celles que nous avons rencontré le 31 décembre 2008».

«Hier soir, le chef de piquet a sorti deux véhicules pour déneiger le réseau des transports publics qui circulent jusqu'à minuit», raconte Laurent Verguet. Entre 3 et 4 heures du matin, tous les véhicules à disposition sont